

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**  
Jeudi 23 mars 2023 (PV-CX658)  
11 h  
Local 3813 pavillon de la Santé

**Présences**

Professeur Gilles Bronchti, président  
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)  
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)  
Professeur Denis Leroux, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)  
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)  
Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux communications et secrétaire (VPCOM)  
Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier  
M<sup>me</sup> Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)  
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

---

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

---

**CX658-23-03-2023-00      Projet d'ordre du jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions du 9 et 14 mars (PV-CX656 et PV-CX657 extra)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
6. Rapport des officières et des officiers
7. Négo 2023
8. Désignation d'un.e représentant.e du Syndicat au Comité santé et mieux être de l'UQTR
9. Affaires nouvelles
10. Date de la prochaine réunion : 13 avril 2023
11. Clôture de la réunion

**CX658-23-03-2023-01      Ouverture de la réunion**

Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues.

**CX658-23-03-2023-02      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

La VPRT demande à intervertir le point 6 *Rapport des officières et des officiers* avec le point 7 *Négo 2023*.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 658<sup>e</sup> réunion du comité exécutif.

#### **CX658-23-03-2023-03      Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions du 9 et 14 mars 2023 (PV-CX656 et PV-CX657 extra)**

##### **PV-CX656-09-03-2023**

Le président présente le procès-verbal de la 656<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 9 mars 2023.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 656<sup>e</sup> réunion du comité exécutif tenue le 9 mars 2023.

##### **PV-CX657-14-03-2023 extra**

Le président présente le procès-verbal de la 657<sup>e</sup> réunion – extra du comité exécutif tenue le 14 mars 2023.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 657<sup>e</sup> réunion - extra du comité exécutif tenue le 14 mars 2023.

#### **CX658-23-03-2023-04      Affaires découlant**

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU mentionne que l'AGE UQTR invite le Syndicat à rédiger un mot de bienvenue/présentation qui sera publié dans l'agenda étudiant 2023-2024. Le CAU rédigera une proposition de texte.

Le CAU indique que des professeur.es ont manifesté leur mécontentement à l'effet que les assemblées générales du 30 mars ne se déroulent qu'en présence. Après discussions, le président enverra un courriel aux professeur.es dans lequel il informera que les frais de déplacement pour les professeur.es évoluant dans un campus autre que celui de Trois-Rivières seront remboursés s'ils et elles veulent participer aux assemblées.

#### **CX658-23-03-2023-05      Correspondance et information**

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

#### **CX658-23-03-2023-06      Négo 2023**

La VPRT informe ses collègues que la partie patronale n'a pas apprécié certaines informations se trouvant dans le premier numéro de l'*Info Négo*. Des professeur.es auraient contacté l'administration pour faire appliquer dès maintenant les nouvelles dispositions entendues entre les parties. Le comité exécutif continuera d'informer les membres du Syndicat, peu importe l'humeur de la partie patronale. La VPRT rappellera à l'assemblée générale que les dispositions entendues entre les parties ne sont pas applicables avant une entente finale des textes de la nouvelle convention collective.

La VPRT indique que la partie patronale a déposé une nouvelle offre salariale, incluant un mécanisme de protection contre l'inflation. Le trésorier précise que

cette offre est un pas dans la bonne direction, mais qu'elle ne répond pas à notre demande initiale de rattrapage salarial avec l'UQAC.

La VPRT revient sur les discussions portant sur les activités professionnelles extérieures. Un nombre d'heures maximales ne sera pas proposé par la partie syndicale.

Le VPAS mentionne avoir demandé au doyen de la recherche et de la création des simulations des crédits-recherches accordés. Des rencontres pourront être organisées avec les professeur.es chercheur.es ayant de tels crédits pour regarder les simulations proposées.

**CX658-23-03-2023-07 Rapport des offcières et des officiers**

Considérant l'heure, les membres du comité exécutif sont favorables à reporter le point à la prochaine réunion du comité exécutif.

**CX658-23-03-2023-08 Désignation d'un.e représentant.e du Syndicat au Comité santé et mieux-être de l'UQTR**

Le VPAU rappelle que le Syndicat doit désigner un.e représentant.e au Comité de santé et mieux-être de l'UQTR. La professeure Lyne Cloutier ne sollicitera pas un renouvellement de mandat (*c.f. PV-CX656-09-03-2022*).

Après discussions, les membres du comité exécutif désignent la professeure Marianne Paul à titre de représentante du Syndicat pour être membre du comité et santé mieux de l'UQTR.

**CX658-23-03-2023-09 Affaires nouvelles**

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

**CX658-23-03-2023-10 Date de la prochaine réunion**

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 13 avril 2023.

**CX658-23-03-2023-11 Clôture de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 50.

---

Gilles Bronchti  
Président de la réunion

---

François Landry  
Secrétaire de la réunion